



## Déclaration du SGEN-CFDT Bourgogne au CTSD 21 du 1<sup>er</sup> février 2019

Madame la Directrice académique,  
Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Un certain nombre d'enseignants, par leur adhésion à la démarche du collectif « stylos rouges », manifestent qu'ils partagent les constats posés par plusieurs organisations syndicales représentatives dont le Sgen CFDT.

Ceux-ci sont alarmants, tant pour ce qui concerne les conditions de travail et de rémunération que du niveau de reconnaissance de la nation envers ces agents publics, pleinement engagés. Dans ce contexte, le fait que des collègues cherchent à agir, à rendre visible leur travail et leurs revendications est positif.

Ces revendications, le Sgen CFDT les portent auprès de différents ministères, avec également le concours de la CFDT Fonction publique.

Il est urgent que l'État entende et apporte des réponses afin d'améliorer les salaires et les conditions de travail des personnels comme des élèves, notamment par une présence humaine renforcée.

Le 19 décembre dernier, les organisations syndicales étaient conviées au ministère pour participer à une réunion sur le « Bilan des évaluations CP et CE1 et la présentation du point d'étape CP ».

Les organisations présentes ce jour-là ont manifesté leur mécontentement vis-à-vis des contenus et des modalités de passation, sans parler des problèmes rencontrés lors des saisies de résultats. Au cours de cette réunion, les objectifs avancés et les contenus de ces évaluations ont été très vagues. Ceci suscite des inquiétudes quant à l'utilisation et à l'analyse des résultats.

En ce sens, plusieurs organisations syndicales dont le Sgen-CFDT demandent officiellement au Ministre de l'Éducation nationale l'abandon de ces évaluations.

**Pour le Sgen-CFDT, la multiplication des évaluations standardisées entraîne le système éducatif dans le champ de la défiance et de la tension, loin des objectifs d'une école de la confiance.**

En attendant d'être entendu sur cet abandon, puisque les temps de correction et de saisie sont du temps de travail supplémentaire et que nous ne souhaitons pas que ces heures soient prises sur les APC (temps « volé » aux élèves), **le Sgen-CFDT demande à ce qu'une indemnisation nationale soit versée aux personnels concernés.**

Pour terminer, nous sommes réunis aujourd'hui pour examiner la carte scolaire du 1er degré de la Côte d'Or.

Au niveau académique, la variation est nulle : ni création ni suppression de postes, pour une baisse annoncée de 2 084 élèves.

Au niveau de la Côte d'Or comme des 3 autres départements, la situation est la même : ni création ni suppression de postes, avec une baisse générale du nombre d'élèves.

Bruts, ces nombres paraissent favorables. Et pourtant... Il faudra, avec ces moyens constants, couvrir, notamment, les ouvertures de postes de CE1 à effectifs réduits en REP. La suppression des « plus de maitres que de classe » est consommée, et les fermetures de classes seront cette année encore trop nombreuses.